

**Compte-rendu**  
**Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité**  
**Mercredi 23 avril 2025**  
*CLJT Saint-Lazare – 59, rue Saint-Lazare (à partir de 18h30)*

**Présents :** Pierre-David BAYLAC-MARTRES, Aymeric BEAUFORT LESGUILLONS, Valérie FLUNKERT CHRZAVZEZ, Yoanne DUBOS, Fiona FITZPATRICK, Hélène PICOLET, Raphaël POUPEL-FITZPATRICK, Pauline ROZEL, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (élu référent).

**Excusés :** Marie BOIT-BLANC, José COSIALLS, Jacques DELSAUT, Isabelle FILZI-DELAYE, Catherine GROSBETY, Richard HENWOOD, Yann LE BARS, Mathilde PRIMAULT, Isabelle SAINT JOHN WEBB, Hedwige VLASTO.

**1. Intervention de Julia Morelle et José Degli Esposti (SCUF) : présentation du projet déposé au budget participatif *Une Maison Sport-Santé pour le sous-sol du CPA Bravo***

Le SCUF est le Sporting club universitaire de France, fondé il y a 130 ans, reconnu d'utilité publique depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'un club omnisports comptant 11 sections (natation, rugby, tennis, athlétisme, volleyball, handball, basketball, golf, escrime, judo + l'éveil & sport pour les 3 à 6 ans).

Le club est géré par des bénévoles. Il compte 4600 adhérents (dont 60% de mineurs), 800-900 d'entre eux habitent dans le 9<sup>e</sup>, plus de 5000 personnes sont en liste d'attente. Son budget est composé de subventions à hauteur de seulement 5%, de dons à hauteur de 25%, ses comptes sont publics. Il répond à des critères de gratuité et le montant des cotisations dépend du quotient familial ; la cotisation moyenne est de 200€ par an.

L'agence régionale de santé (ARS) a proposé au SCUF de monter une Maison Sport-Santé dans le 9<sup>e</sup>, le SCUF étant « le Club universitaire de la rive droite » et le 9<sup>e</sup> étant un lieu de passage très accessible, notamment pour les étudiants. Le lieu identifié avec la mairie du 9<sup>e</sup> : les 400m<sup>2</sup> au sous-sol du Centre Bravo.

Chaque Maison Sport-Santé est indépendante sur son secteur. Elle a pour but d'accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge. Une Maison Sport-Santé n'est pas une maison pluridisciplinaire de santé. Elle a 3 missions :

- La prévention : informer, notamment dans les écoles, sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé et sur les offres locales, et orienter vers les acteurs locaux compétents.
- L'accompagnement :
  - Soit de personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont pas fait depuis longtemps, et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement à des fins de santé et de bien-être, quel que soit leur âge ;
  - Soit de personnes souffrant d'affections de longue durée à des fins de santé, de bien-être ainsi qu'à des fins thérapeutiques quel que soit leur âge, et nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin ;
  - Soit de personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquelles l'activité physique et sportive est recommandée.
- L'aller vers (env. 25%) : apporter le sport où il n'y en a pas (EHPAS, ESAT, IME...) – ce sont les structures bénéficiaires qui paient les prestations.

Elle peut aussi remplir des missions de santé au travail.

Concernant le projet déposé au budget participatif :

- Le SCUF souhaite lancer sa première Maison Sport-Santé.

De façon générale, il ne lance aucun projet s'il n'est pas capable de le financer sur ses fonds propres. Il a toutefois besoin cette fois de passer par le budget participatif car il ne peut pas financer de travaux sur le domaine public.

Le projet est soutenu par l'ARS, la DJS, le Comité olympique régional.

- Quels sont les travaux envisagés au sous-sol du Centre Bravo ?
  - des travaux d'accessibilité vers le sous-sol et d'aération ;
  - un raccordement d'eau, l'installation de douches et de toilettes ;
  - l'aménagement d'une salle polyvalente gérée par le centre Bravo, qui servirait à des réunions, des ateliers, du pilate ou du yoga, des groupes de parole...
- Les activités envisagées, sur des créneaux horaires attribués par le centre Bravo :
  - des bilans de santé (soit en suivant des prescriptions médicales, soit en faisant des bilans physiques : éducateurs APA, kinés, médecins, médecins du sport...)
  - des activités sportives classiques
  - un espace e-sport / de sport connecté
  - un simulateur de golf
  - des *serious games* pour dyslexiques
  - des activités adaptées à l'autisme
  - de l'art-thérapie...

Ces installations seront utilisées notamment par le SCUF, dans le cadre de la Délégation de Service Publique du CPA ; elles pourront aussi être utilisées par d'autres associations selon les besoins exprimés.

Ce que le SCUF attend du Conseil de quartier :

- qu'il lui remonte des idées quant aux besoins du quartier et aux structures à rencontrer ;
- il espère qu'il votera pour son projet en septembre.

## **2. Budget participatif**

Les projets recevables sont listés. Le Conseil de quartier ne souhaite pas voter pour soutenir l'un de ces projets.

## **3. Point sur la fête de quartier du 28 juin**

Côté restauration :

- Sophie RYAN et Valérie CHRZAVZEZ se mettent d'accord sur une répartition des mets et boissons proposés avec *Aji Dulce*, les scouts de l'église de la Trinité, le *Groupe SOS*.
- Le collectif *Aux Captifs la Libération* restant enjoignable, il ne pourra être associé à la fête.

Côté animations : Fiona FITZPATRICK:

- recontacte des musiciens de la société *Deezer*, qui proposent deux concerts (les possibilités de branchement et de sonorisation devront être vérifiées) ;
- demande un devis pour une fresque participative à l'artiste Arthur SIMONY.

Le bureau sera invité à voter séparément pour :

- l'organisation du vide-greniers par l'organisation professionnelle RZ Organisation (20€/mètre) ou par les bénévoles de la Croix rouge du 9 (20€ les 2 mètres).  
**Note post-réunion** : les conseillers ont en majorité voté pour une organisation du vide-greniers par la Croix rouge du 9.
- la location d'un photobooth Kruu pour la fête (la possibilité de branchements devra être vérifiée).

#### **4. Choix d'un thème de réunion publique pour le second semestre**

Les idées des conseillers seront recueillies par mail et exposées lors de la prochaine réunion de bureau.

#### **5. Annonces diverses**

Le bureau est cordialement invité à deux événements :

- la réunion publique « *Comment aider les personnes en situation de précarité dans le 9<sup>e</sup>* », organisée par le conseil de quartier Anvers-Montholon, et qui se tiendra le 29 avril à 18h30 au CHU-CHRS Fromentin.
- la fête des voisins organisée le 23 mai prochain rue de la Tour des Dames.

#### **6. Agenda**

La prochaine réunion de bureau aura lieu le mardi 20 mai prochain au CLJT Saint-Lazare.